



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E20955

VALABLE JUSQU'AU 09/04/2026

ÉDITÉ LE 11/04/2025

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/10/1993

Forme juridique : SARL

Capital : 15 244

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC GRENOBLE 392 836 938 RCS

Siret : 392 836 938 00028

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 81 02502

Assurance Responsabilité Travaux :  
MMA IARD 118823458

Assurance Responsabilité Civile :  
MMA IARD 118823458

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2024

Raison sociale : GLENAT PERE ET FILS

28 CRESSONNIERE  
ZA LA CRESSONNIERE  
38210 TULLINS

Téléphone : 04 76 07 00 84

Fax :

Portable : 0678692066

Site Internet : www.glenatplomberie.fr

E-mail : glenat@glenatplomberie.fr

Responsabilité légale :  
GLENAT GILLES GÉRANT

Effectif moyen : 13

Tranche de classification : EFF2B

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5112	Installation de plomberie sanitaire dans tout type de bâtiment supérieur à 1000 m <sup>2</sup> sans surpresseur Mention RGE	27/06/2023
5212	Installation de chauffage avec chaudière gaz/fuel en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m <sup>2</sup> Mention RGE	27/06/2023
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m <sup>2</sup> Mention RGE	27/06/2023
5312	Installation de VMC dans tout type de bâtiment supérieur à 1000 m <sup>2</sup> Mention RGE	27/06/2023

## Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	27/06/2023
o Chauffe-Eau Thermodynamique	27/06/2023
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021
o Ventilation mécanique	27/06/2023

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE

AGENCE  
QUALIBAT

AGENCE DE GRENOBLE  
8, RUE ETIENNE FOREST  
B.P. 298  
38009 GRENOBLE CEDEX 01